



Le Chesnay-Rocquencourt, le 15 mars 2023

MAIRIE DU CHESNAY-ROCDQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCDQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE FAUSSES REPOSES
DU 13 MARS 2023 A 20H

PRÉSENTS :

- M Anzieu Renaud
- Mme Brechat Patricia
- Mme Chevrier Marie-Claude (élue référente)
- Mr Cousin Bruno
- M Delepierre Richard (maire du Chesnay-Rocquencourt)
- M Giraudel Olivier (VP)
- M Hauteja Frédéric
- Mme Jourdan Marion (secrétaire de séance)
- M Legrand Alain-Gabriel
- M Konsdorff Christophe (adjoint au maire à la transition numérique et à la démocratie locale)
- M Manchon Olivier
- Mme Perrier Marie-Bénédicte
- M Rospini Frédéric (élu délégué à la voirie)
- M Tabary Fabrice (opposition)

EXCUSÉ(E)S :

- Mme Alquier Nicole (opposition)
- Mme Bouteloup Pascualina
- M Chomier Gérard

ABSENT(E)S :

Merci à Mme Jourdan notre secrétaire de séance.

Début de séance 20h - Fin de séance 22h15. Club house de la piscine.

Ordre du jour

1. Présentation des membres du conseil	✓
2. Retour d'expérience sur les conseils de quartier à Versailles	✓
3. Point voirie	✓
4. Présentation de l'expérimentation Tier Mobility	✓
5. Dépôt ordures et encombrants rue de Glatigny	✓
6. Place PMR rue de Glatigny	✓
7. Suivi des actions	✓
8. Fête de quartier	✓
9. Questions diverses	✓

I. Les points de l'ordre du jour

1. Présentation des membres du conseil

2. Retour d'expérience sur les conseils de quartier à Versailles (Renaud Anzieu)

Le conseil de quartier est composé de 30 personnes qui se réunit au complet 6 à 7 fois par an, environ tous les 2 mois.

Au sein de ce conseil, sont définies des commissions travaillant sur différents sujets (voirie, ...) qui se réunissent entre les séances plénières et émettant des propositions.

Les séances plénières et les commissions ne sont pas annoncées et ouvertes au public.

Proposition de Renaud Anzieu de mettre en place une commission voirie et espaces verts au niveau du quartier.

Remarque FH : comment améliorer la visibilité du conseil de quartier au-delà de sa cage d'escalier ?

3. Point voirie

En préalable, il a été rappelé que le diagnostic effectué au début de la mandature en 2020 a établi que 32 % de la voirie de la ville était à rénover et qu'il a fallu prioriser : rue de Glatigny axe Nord/Sud et la rue Sainte Claire.

Secteur rue de Louveciennes

L'aménagement de la voirie devant Blanche de Castille interviendra en 2024 (période d'été en vacances scolaires) ainsi que l'équipement de la voie par l'installation d'un feu à récompense en vue de la réduction des vitesses (prévu au Schéma Directeur de Mobilité Urbaine SDMU), après obtention des subventions. La pose de cet équipement doit répondre à des modalités techniques précises (à distance d'intersection...), en conséquence, peu d'endroits s'y prêtent dans notre commune. En 2023, une 1^{ère} pose de ce type de feu aura lieu rue de Glatigny (*entre rue Saint-Joseph et Vaucresson*).

Afin d'éviter les vitesses excessives, le principe du feu intelligent ou « à récompense » est que le feu reste vert pour les véhicules respectant la limitation de vitesse et passe au rouge lorsqu'il détecte une infraction.

La sortie des résidences de Parly 2 sur la rue de Louveciennes est rendue difficile par le manque de visibilité induite par le stationnement en épi. Équilibre à trouver avec le souhait de conserver un maximum de places de stationnement et la modernisation de la voie.

La réfection des trottoirs, afin de faciliter le cheminement des piétons et le passage des poussettes constitue un axe de réflexion pour des réfections qui restent à définir précisément.

Questions (BLC) (CL)

Rue Duplessis, face au Chaudron et à proximité du marché U, les 2 passages piétons se trouvant dans un virage ne sont pas signalés et rendent la traversée périlleuse.

Rue de la Bourboule, la voie est en mauvais état comme l'assainissement qui doit être repris préalablement à toute réfection de voie.

La mise en place de traversées PMR est demandée vers la rue du Bel air.

Priorité pour les véhicules venant de la rue de la Bourboule mais manque de visibilité pour ceux marquant le stop de la route de Reuil lorsque le stationnement se fait à gauche sur la rue de la Bourboule : sera résolu lors de la mise en place du stationnement résidentiel.

Où en est la mise en place du stationnement résidentiel annoncée ? Le plan à ce jour n'est pas établi ; ensuite ce plan sera soumis aux riverains, amendé si nécessaire avant sa mise en place.

Demande de rénovation de la chaussée : travaux réalisés selon les priorités techniques établies (suite diagnostic voirie) et budgétaires.

Demande d'installation d'une caméra à l'angle de la rue de la Bourboule et de la rue Psichiari.

Requête déjà formulée lors du CDQ de novembre 2022 et sa réponse : difficile de bouger 1 des 6 caméras mobiles, 270 caméras fixes sont déjà installées dans la commune, coût important d'une caméra.

Rue St Michel, où en est la mise en place du stationnement résidentiel retardée à plusieurs reprises ?

Un courrier avec le plan retenu a été adressé aux riverains le 26/12/2022, le plan a été adapté en fonction de leurs retours, les travaux devraient intervenir au printemps 2023.

Secteur Glatigny

Question (BC) : manque de panneaux 30 km/h à chaque intersection et de panneaux école au niveau du groupe scolaire 41-47

La signalisation règlementaire semble suffisante sur la rue de Glatigny, il est proposé de remplacer les 2 ensembles lumineux prévenant de la traversée d'une « zone école ».

Question (BC) : le stationnement de bus scolaire embolise des places. Le bus ne pouvant accéder au parking souterrain, il n'y a pas d'alternative. Cependant, les voitures peuvent se garer dans ce parking.

4. Présentation de l'expérimentation Tier Mobility

Expérimentation sur 6 mois d'une mise à disposition pour le public de trottinettes et vélos électriques, en libre-service sur des emplacements géolocalisés, sans aucun coût financier pour la Ville.

Opérateur expérimenté ayant sa base logistique à Orgeval en charge de changer les batteries tous les soirs.

Prestation payante pour les utilisateurs (abonnement de 5€/mois et 20 centimes la minute). Le parcours moyen est de 10mn.

Vitesses bridées à 20 km/h pour les trottinettes et à 25 km/h pour les vélos avec un paramétrage de la vitesse limite pour chacune des rues ; rues interdites en paramétrant la vitesse à 2 km/h réductrice pour un engin de 35kg.

Test en continuité avec ceux réalisés dans les communes voisines de La Celle St-Cloud, Bougival et Louveciennes. Retour positif après 6 mois d'exploitation dans la communauté St Germain/Boucles de Seine ainsi qu'à St Quentin, St Cyr et Buc.

Début en avril.

Si l'expérimentation s'avère non concluante, cette mise à disposition n'aura pas de suite.

Localisation des stations : proposition de plusieurs emplacements munis d'un système de dépôt (en pièce jointe)

	Proposition de Tier	Suggestion
CR17	Sq de Valois	Parking contre-allée à proximité zone de recharge voiture rue de la Bretèche
CR32	61 rue de Glatigny	ok
CR33	18 rue Audigier (près LEP)	ok
CR34	12 av. de Bellechasse	À déplacer devant l'arbre avant le plot
CR35	1 rue de Louveciennes	Ok ou à déplacer près de la borne électrique ?
CR36	3 rue Emile Clermont	Le déplacer rue de la Bourboule ?
CR37	5 avenue du Bel air	ok
CR38	52 rue de Glatigny	À déplacer plus en amont car trop près du feu

5. Dépôt ordures et encombrants rue de Glatigny

La réalisation d'un local faite par l'association et/ou le bailleur aurait été refusée dans le passé par la mairie : reformuler la demande (d'un local avec du lambris comme sur la rue Audigier).



6. Demande d'une place PMR rue de Glatigny

Au niveau de la voiture rouge sur la photo



7. Suivi des actions

Installation au Printemps d'une 2ème boîte à livres, demandée lors du CDQ de mai 2022 au niveau de l'arrêt de bus Martin Luther King direction rue Ste Claire.



Aire de jeux du bois de Fausses Reposes refaite.

Remarque faite sur la dangerosité de l'agrès : à vérifier car ce type d'installation faite par l'ONF répond à des normes.



8. Fête de quartier

Organisation de réunions de travail avec les membres du conseil volontaires pour en définir le cadre, la date (en fonction des autres dates de fêtes dans le quartier) et les tâches et responsabilités de chacun.

9. Informations et questions diverses

Le projet Géothermie nécessite une modification du PLU soumise à enquête publique jusqu'au 17 mars.

Peut- on éclairer les passages piétons en bleu ? Ceci n'est plus possible (respect de la biodiversité). Les écoliers ont été sollicités pour décorer les passages piétons.

Devenir de l'école Perrault après l'achèvement de Langevin : rien de décidé à ce jour.

Pourriez-vous identifier des endroits, dans notre quartier, capables d'accueillir un banc car il en manque à ce jour ? Merci de votre retour.

Prochain conseil de quartier : le 12 juin à 20h au club-house piscine.

Dans l'attente et pour rappel, vos questions et suggestions peuvent adressées à
CDQFAUSSESREPOSES@lechesnay-rocquencourt.fr

Le Président du Conseil de Quartier de Fausses Reposes